

# CONVERGENCE PAYS

## - STATUTS - (Extrait)

### PREAMBULE

La Nouvelle-Calédonie est un pays doté d'un environnement exceptionnel, de ressources naturelles précieuses et d'une population multiculturelle, riche de son histoire. Cet archipel possède les atouts pour offrir à tous ses habitants une qualité et un cadre de vie uniques.

Toutefois, la Nouvelle-Calédonie est depuis déjà plusieurs décennies ancrée dans un clivage politique bipolaire. Pourtant, le 8 novembre 1998, l'Accord de Nouméa est approuvé à 72 % avec un taux de participation de 74 %. Cet accord est un espoir pour sa population. Il met en lumière le fait colonial français, reconnaît le peuple kanak et propose « *de mieux prendre en compte* » son identité. Il met en avant des notions généreuses de « *destin commun* » et de consensus. Il prévoit également des transferts de compétences administratives et de gouvernance dont la France est le garant.

Le mouvement **Convergence Pays** s'inscrit pleinement dans ce processus. Sans renier les engagements pris et la parole donnée, nous proposons d'offrir à la population une nouvelle voie. Celle-ci s'inscrit dans l'avenir, le consensus et le destin commun. Nous mettons tout en œuvre pour permettre aux générations futures de vivre ensemble, en reconnaissant et admettant l'altérité de chacun.

Pour cela, nous avons décidé de nous appuyer sur ce qui nous rassemble et non sur ce qui nous désunit.

Les citoyens ayant décidé de rejoindre le mouvement **Convergence Pays** entendent doter leur pays d'élus intègres, ne sacrifiant pas l'intérêt général à l'intérêt partisan ou personnel.

Ainsi, les femmes et hommes désireux de bâtir ensemble un avenir où regarder l'Autre ne sera plus une peur, un défi ou encore une offense, sont les bienvenus ; quelles que soient leurs identités culturelles, sociales, géographiques, ... Ces apports serviront à la construction idéologique du mouvement. Au-delà d'un parti politique, **Convergence Pays** est l'expression d'une volonté de construire ensemble un pays et son projet de société autour de valeurs partagées (respect, tolérance, solidarité, justice, laïcité, ...).

### PRINCIPES FONDATEURS

#### Le projet **Convergence Pays** s'articule autour de trois axes :

**Identité :** La Nouvelle-Calédonie court le risque de devenir une juxtaposition de communautés qui se côtoient plus ou moins craintivement qu'une société pluriculturelle tournée vers l'Autre. Ces groupes de cultures différentes peuvent désormais, dans le respect de chacune et avec consensus, définir une voie de développement commune et converger vers un destin commun, au travers de projets bénéficiant à l'ensemble de la population. La citoyenneté est l'expression de ce désir de vivre ensemble et doit être consolidée, conformément à l'Accord de Nouméa.

**Qualité de vie :** La production de richesse doit être au service d'un développement durable. La gestion d'un pays doit se faire dans l'optique de garantir une certaine qualité de vie à ses citoyens (et leurs descendants) et les grands projets de développement ne doivent pas se faire sans la participation des populations concernées. « *Actions sociales et culturelles* », « *meilleure répartition des richesses* », « *protection et mise en valeur de l'environnement* » seront parmi les priorités du mouvement

**Convergence Pays.** Notre logique de développement s'inscrit dans la justice sociale, la préservation de l'environnement (socioculturel et écologique) et le progrès économique. Les générations futures auront ainsi la maîtrise de leur avenir sans avoir à souffrir de nos choix sociétaux, environnementaux et économiques.

**Meilleure gouvernance :** La gestion des finances publiques doit être rigoureuse. Notre mouvement milite pour une transparence totale des dépenses, une utilisation optimale et un contrôle strict des moyens financiers. La garantie d'une politique « *éthique* » implique que chaque action mise en œuvre doit s'accompagner d'une définition claire des objectifs qu'elle compte atteindre, et d'un processus d'évaluation *ad hoc*. La prise en compte des aspirations du peuple et la construction d'un projet de société nécessitent le développement d'outils de concertation respectant la triangulation vertueuse : population, élus, professionnels. Enfin, les différentes politiques provinciales doivent être mieux harmonisées et coordonnées, afin de raisonner en « *logique Pays* ». Une mutualisation et une transversalité doivent être mises en avant dans le but de faire des économies d'échelle et d'accroître l'efficacité du service public. Nous souhaitons pour notre pays un mode de gestion raisonnée, novateur et ambitieux.

## PRINCIPES ESSENTIELS

Le mouvement **Convergence Pays** est un espace de consensus, de citoyenneté et de propositions. Tout citoyen de bonne volonté y est le bienvenu, quelles que soient ses origines et opinions, pourvu qu'il sache tempérer ses ambitions personnelles et accepter le consensus avec les autres membres.

Afin d'éviter d'éventuelles récupérations et déviations du mouvement, le bureau est le garant de sa gestion. Il assurera notamment :

1. à chacun des membres une totale liberté d'expression et de proposition, dans le respect des règles de bonne conduite,
2. que les propositions politiques de **Convergence Pays** soient en accord avec ses principes fondateurs,
3. l'application du règlement intérieur avec la possibilité d'exclure, les membres dont les actes seraient contraires aux missions du mouvement **Convergence Pays**.

## DISPOSITIONS STATUTAIRES

### Article 2 - But de l'association

**Convergence Pays** a pour but, directement ou indirectement, en Nouvelle-Calédonie, au sein de la République Française ou à l'étranger, par tous les moyens, d'assurer :

- la promotion des idées permettant l'émergence en Nouvelle-Calédonie d'une société libre, unie et solidaire, avec une identité commune, se souciant de la qualité de vie des citoyens et veillant à une bonne gestion des moyens publics.
- une défense de ces idées lors des rendez-vous électoraux, contribuant à l'élection de personnes qui seraient à même de mettre en application ces idées dans les institutions.
- la diffusion des connaissances historiques, socioculturelles, sociopolitiques, juridiques, économiques, scientifiques nécessaires à la bonne compréhension des enjeux politiques.
- et plus généralement toutes opérations de quelque nature qu'elles soient pouvant se rattacher directement ou indirectement à ce but ou à tout objet similaire, connexe ou complémentaire.

Les statuts du mouvement **Convergence Pays** ont été adoptés lors du congrès fondateur du 1<sup>er</sup> novembre 2008 à Nouméa (JONC du .....).